

## Connexion de l'aéroport de Charleroi en transport en commun

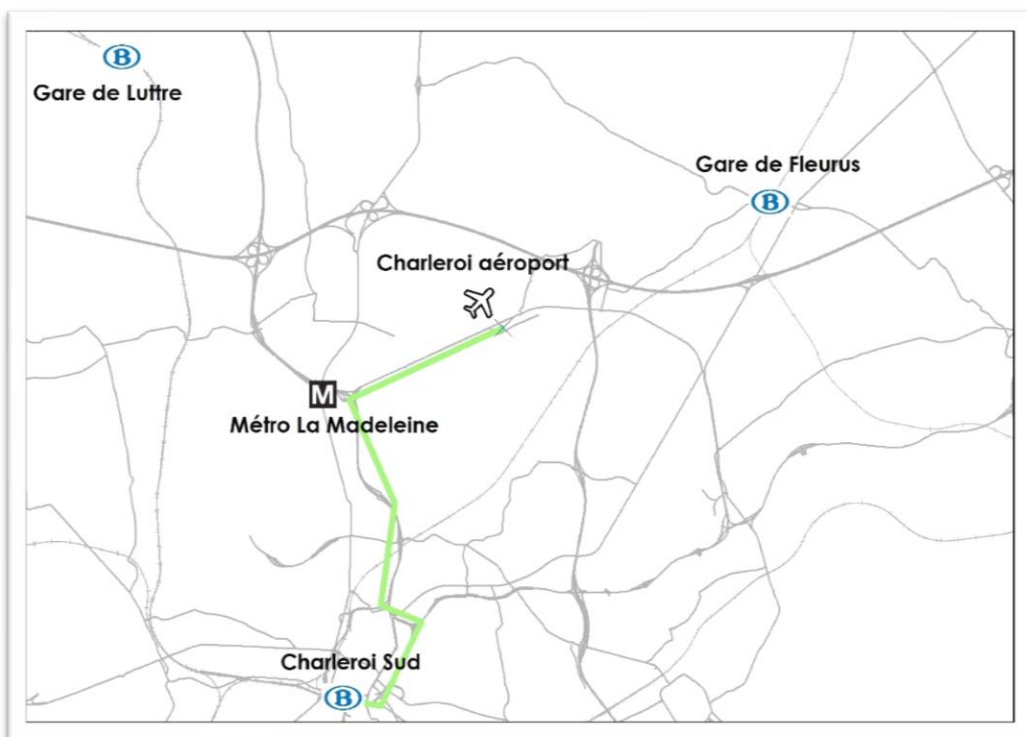
*(document préparatoire au point 3.1.2.3 de l'Organe de Consultation du bassin de mobilité de Charleroi du 8 octobre 2020)*

### 1. CONTEXTE

Conformément au chantier 9 de la Stratégie Régionale de Mobilité (Connecter la Wallonie aux réseaux socio-économiques européens, transfrontaliers et transrégionaux) qui recommande d'améliorer la connexion de l'aéroport en transport en commun, au vu du nombre substantiel de voyageurs/travailleurs se rendant à l'aéroport de Charleroi (8.225.000 passagers/an et 3000 emplois), la desserte de l'aéroport en transport en commun est amenée à se développer et à être renforcée. Ce renforcement avait reçu un premier avis favorable de l'OCBM de Charleroi du 20/09/2019.

### 2. SITUATION ACTUELLE ET RAPPEL DES ATTENTES RÉGIONALES

#### 2.1. SITUATION ACTUELLE



L'aéroport est desservi par la **Ligne A (Charleroi-Sud – Charleroi aéroport)**

- Ligne directe reliant la gare de Charleroi-Sud à BSCA (2 arrêts) ;  
2 passages par heure entre 5h et 23h30 (tous les jours)
- Temps de parcours : 17 à 18 minutes

## 2.2. RAPPEL DES ATTENTES RÉGIONALES (PRÉSENTÉES À L'OCBM D'AUTOMNE 2019)

### 2.2.1. LIAISON CHARLEROI-SUD (GARE SNCB) – CHARLEROI AÉROPORT (LIGNE A)

« Navette directe reliant la gare de Charleroi Sud à BSCA (sans arrêt intermédiaire).

Phase 1 : Augmentation de la fréquence week-end (2 fois/h) et extension des plages horaires de 4h30 à 23h30 et accompagné d'un habillage spécifique des bus articulés pour une meilleure identification du service.

Phase 2 : Augmentation des fréquences toutes les 20 minutes et 365 jours / an accompagné d'un habillage spécifique des bus articulés pour une meilleure identification du service ».

### 2.2.2. LIAISON LUTTRE (GARE SNCB) – CHARLEROI AÉROPORT – FLEURUS (GARE SNCB)

« Création d'une nouvelle ligne reliant BSCA aux gares de Fleurus et Luttre, ainsi qu'à l'arrêt de métro Madeleine (navette directe, sans arrêts intermédiaires).

- Fréquence : 3 départs par heure et 365 jours/an.

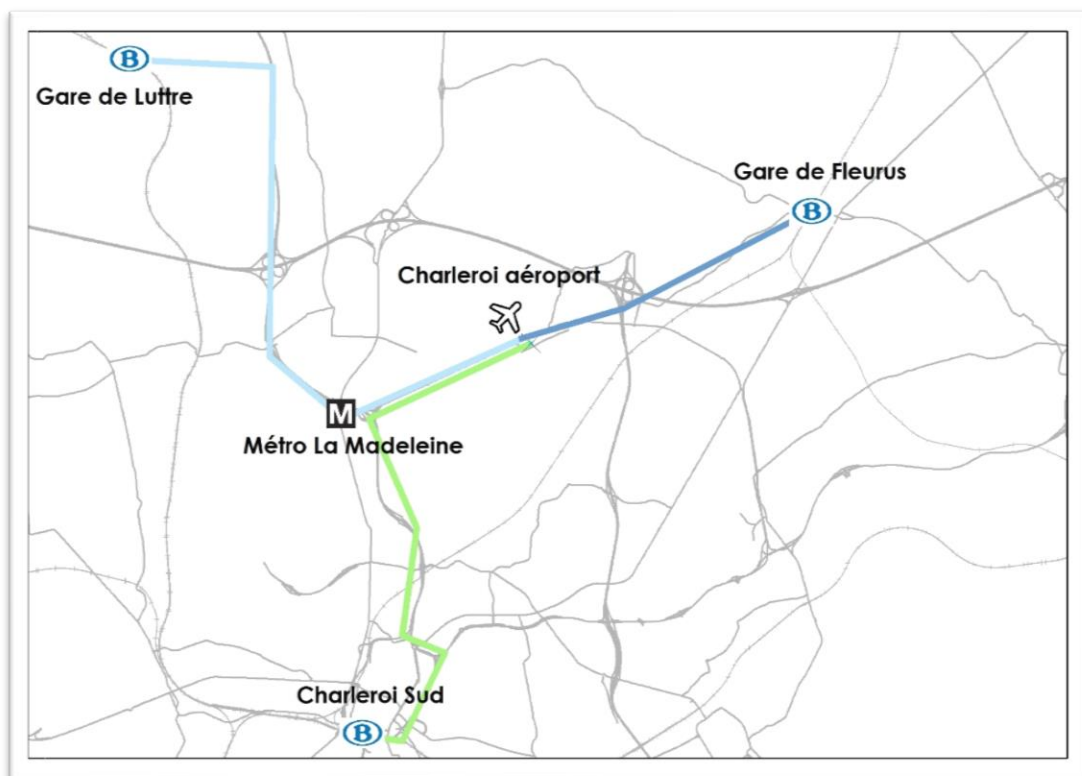
- Plage horaire : de 6h00 à 22h30 (aligné sur les horaires SNCB des gares de Fleurus ou Luttre).

- Durée de trajet : 45 minutes »

En raison de l'offre SNCB différenciée entre les gares, il est proposé de scinder la liaison Luttre – La Madeleine – Aéroport – Fleurus en deux liaisons distinctes qui disposeraient chacune de leurs propres niveaux de service :

- Liaison Luttre (gare SNCB) – Jumet (Madeleine) - Aéroport
- Liaison Fleurus (gare SNCB) – Aéroport

### 3. SITUATION PROJETÉE



#### 3.1. LIAISON CHARLEROI-SUD (GARE SNCB) – CHARLEROI AÉROPORT (LIGNE A)

L'évolution des niveaux de service consiste en une augmentation de la fréquence de la ligne A à 3 bus/heure entre 4h30 et 23h30 (pour rappel, l'offre actuelle est de 2 bus/heure).

→ Pas de modification par rapport à l'OCBM d'automne 2019

L'attente régionale reste d'atteindre les niveaux de services suivants :

Nombre de passages	3 bus /heure
Distribution journalière	20 min
Amplitude horaire	Entre 4h30 et 23h30
Constance temporelle	100%
Constance spatiale	2 itinéraires
Cadencement	Cadencé
Vitesse commerciale	40 km/h

Le détail des niveaux de service de cette liaison se trouve dans la fiche en annexe de ce document.

### 3.2. LIAISON LUTTRE (GARE SNCB) – JUMET (MADELEINE) – AÉROPORT

L'objectif de cette ligne est double :

- Connexion de la gare de Luttre à l'aéroport (2 trains par heure depuis Bruxelles/Nivelles entre 5h30 et 0h30) ;
- Connexion de la station Madeleine à l'aéroport (ce qui permet d'offrir une solution de mobilité collective aux différents quartiers de Charleroi pour rejoindre l'aéroport). En lien avec l'offre ferroviaire, l'attente régionale est d'atteindre les niveaux de services suivants :

Nombre de passages	2 bus /heure
Distribution journalière	30 min
Amplitude horaire	Entre 5h30 et 23h30
Constance temporelle	100%
Constance spatiale	2 itinéraires
Cadencement	Cadencé
Vitesse commerciale	50 km/h

Le détail des niveaux de service de ces liaisons se trouve dans la fiche en annexe de ce document.

### 3.3. LIAISON FLEURUS (GARE SNCB) - AÉROPORT

L'objectif de cette ligne est de connecter la gare de Fleurus à l'aéroport (1 train par heure depuis Ottignies entre 5h30 et 22h30). En lien avec l'offre ferroviaire, l'attente régionale est d'atteindre les niveaux de services suivants :

Nombre de passages	1 bus /heure
Distribution journalière	60 min
Amplitude horaire	Entre 5h30 et 22h30
Constance temporelle	100%
Constance spatiale	2 itinéraires
Cadencement	Cadencé
Vitesse commerciale	40 km/h

Le détail des niveaux de service de ces liaisons se trouve dans la fiche en annexe de ce document.

#### 3.4. LIEN AVEC L'OFFRE FERROVIAIRE SNCB

Ces niveaux de service pourraient être amenés à évoluer en fonction des évolutions de l'offre SNCB en gare de Luttre et de Fleurus.

#### 3.5. DESSERTE DES PAE À PROXIMITÉ

Le développement d'une offre structurante et rapide vers l'aéroport doit également offrir aux travailleurs des nombreux PAE se situant à proximité de celui-ci des solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle et efficace.

Le développement de ces trois liaisons doit dès lors permettre de connecter ces PAE au réseau de bus. Afin d'y parvenir, les pistes suivantes sont en cours d'étude :

- La création d'une porosité piétonne entre l'aéroport et le Biopark
- Le renforcement du nombre d'arrêt sur la ligne afin de desservir les PAE au Sud et à l'Est de l'aéroport
- L'aménagement de cheminements sécurisés pour les modes actifs.

#### Proposition d'avis de l'Organe :

**L'Organe émet un avis favorable sur l'évolution de l'offre cible qui lui est soumise pour les liaisons urbaines desservant l'aéropole (cfr. fiches en annexe) :**

- **Renforcement de la liaison Charleroi-Sud – Charleroi Aéroport**
- **Création d'une liaison Luttre (gare SNCB) – La Madeleine - Charleroi Aéroport**
- **Création d'une liaison Fleurus (gare SNCB) – Charleroi Aéroport**

**Il soutient la nécessité de desservir les pôles d'emplois de la zone (en complément de la desserte de l'aéroport) via ces liaisons, que ce soit par une porosité piétonne entre l'aéroport et l'aéropole ou par la création d'arrêts sur l'itinéraire de ces liaisons dans le respect des ambitions de vitesse commerciale.**

## ANNEXES

- Fiche liaison Charleroi-sud – Charleroi aéroport
- Fiche liaison Luttre (gare SNCB) – La Madeleine – Charleroi aéroport
- Fiche liaison Fleurus (gare SNCB) – Charleroi aéroport